

Le travail éducatif en milieu ouvert

Extrait de la publication

Collection « Trames »
dirigée par Serge Vallon et
Bernadette Allain-Launay

L'objectif de la collection est de constituer une « bibliothèque de travail » des professionnels du champ social et médico-social. Elle propose des synthèses de connaissances, des outils de réflexion et d'analyse, toujours référés à la pratique professionnelle, selon notamment trois axes : les publics de l'intervention sanitaire et sociale, les structures et les modes de prise en charge, les pratiques éducatives.

DÉJÀ PARUS

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Philippe Gaberan <i>Cent mots pour être éducateur</i> | Françoise Charrier, Joël Couteau, |
| Jean-Claude Gillet <i>L'animation en questions</i> | Jean-Jacques Geoffroy, Mariannick Seys, |
| Philippe Chavaroche <i>Le projet individuel</i> | Joseph Roulleau, Richard Vercauteren |
| Georges Bonnefond <i>De l'institution à l'insertion professionnelle</i> | <i>Tutelles et réseaux</i> Denis Vaginay |
| Bernadette Bonamy <i>Technicien de l'intervention sociale et familiale</i> | <i>Découvrir les déficiences intellectuelles</i> Claude Bynau |
| Alex Lainé <i>VAE, quand l'expérience se fait savoir</i> | <i>Accueillir les adolescents en grande difficulté</i> Philippe Gaberan, Patrick Perrard |
| Philippe Berthaut <i>La chaufferie de langue</i> | <i>Moniteur éducateur</i> Eirick Prairat |
| Sous la direction de Serge Escots <i>Travail de rue et personnes à la marge</i> | <i>Questions de discipline à l'école</i> Roger Gentis |
| Jacques Ladsous <i>L'action sociale aujourd'hui</i> | <i>Les schizophrènes</i> Philippe Chavaroche |
| | <i>Travailler en MAS</i> |

Retrouvez tous les titres parus sur : www.editions-eres.com

Laurent Ott

*Le travail éducatif
en milieu ouvert*

Principes et pratiques

Trames



Extrait de la publication

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012

CF - ISBN PDF : 978-2-7492-2383-4

Première édition © Éditions érès 2007

33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France

www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

Table des matières

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| INTRODUCTION : QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT A ENCORE À NOUS APPRENDRE ? | 7 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|

TRAVAILLER EN MILIEU OUVERT : PRINCIPES

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. TRAVAILLER EN MILIEU OUVERT AUJOURD'HUI | 15 |
| Définir largement le travail en milieu ouvert .. | 15 |
| Le « travail sur les liens », au cœur du « milieu ouvert » | 18 |
| Des professionnels plus vulnérables | 28 |
| La privatisation de la relation éducative | 28 |
| De quelques actes éducatifs caractéristiques du travail en milieu ouvert | 32 |
| Rappeler et appeler l'enfant | 35 |
| Éduquer, c'est apprendre à dire et à se souvenir du vécu commun | 36 |
| Garantir une relation éducative durable | 38 |
| L'éducateur, même sans institution, devient garant d'un cadre | 41 |
| 2. LE CADRE, EN MILIEU OUVERT | 43 |
| Tenir parole | 44 |
| Répondre aux besoins éducatifs dépasse la demande des uns et des autres | 45 |
| La justice, première exigence éducative et humaine en milieu ouvert | 47 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| Travailler à retisser des liens sociaux est un travail d'utilité publique..... | 51 |
| Comment mettre en valeur le bénéfice du travail en milieu ouvert ?..... | 54 |
| La participation citoyenne au cœur du milieu ouvert..... | 57 |
| La participation des habitants : passer du vœu pieux à la réalisation..... | 58 |
| Sortir l'éducation de l'optique de la prestation..... | 62 |
| Les enfants n'ont pas besoin d'être tant occupés, ou gardés..... | 66 |

TRAVAILLER EN MILIEU OUVERT : PRATIQUES

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3. QUELQUES FONDAMENTAUX DE L'INTERVENTION EN MILIEU OUVERT..... | 75 |
| Un mode d'accueil ouvert sur l'inattendu..... | 76 |
| Dépasser le programme d'une structure : s'ouvrir au projet de l'enfant..... | 78 |
| Il est urgent de durer..... | 80 |
| La libre adhésion, principe fondamental et citoyen..... | 83 |
| La gratuité comme don de soi..... | 90 |
| Cultiver l'hétérogénéité..... | 92 |
| L'hétérogénéité n'est pas l'inégalité..... | 93 |
| Identification et désir d'homogénéité..... | 94 |
| Dénoncer l'homogénéité comme norme..... | 96 |
| L'hétérogénéité comme moteur d'éducation.... | 97 |

| | |
|------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4. LA RUE COMME TERRAIN D'ÉDUCATION ! | 99 |
| Des enfants indignes | 99 |
| Des enfants sans place et parqués | 101 |
| Pour une « permanence éducative » dans les espaces publics | 104 |
| Revaloriser le travail éducatif de « première ligne » | 109 |
| Travailler dehors mais pas à « tout vent » | 111 |
| Respecter la libre initiative des parents | 112 |
| Primauté de la relation avec les enfants | 112 |
| Compter sur soi, pas sur les parents | 113 |
| Les effets pervers du recours punitif aux parents | 114 |
| | |
| 5. LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION INSTITUTIONNELLE DES FAMILLES | 117 |
| Quand, comment, pourquoi contacter les familles ? | 123 |
| L'autorisation parentale et le regard des parents | 124 |
| Laisser les enfants amener les parents | 127 |
| Rassurer les enfants par notre capacité à les contenir | 128 |
| Soutenir la relation éducative, pas la parentalité | 130 |
| Restituer aux parents une reconnaissance éducative et sociale | 130 |
| Redonner un sens social et politique à l'éducation | 132 |
| Redonner du sens à la prévention | 133 |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Prévention de la délinquance ou des solitudes ? | 134 |
| Créer des espaces de sécurité affective pendant l'enfance | 135 |
| La morale sociale du « Ne pas se laisser faire » | 136 |
| Quand l'enfant est censé réparer tous les sentiments d'injustice laissés en friche par les adultes | 138 |
| Éduquer au risque plutôt qu'à la peur du danger | 141 |
| D'où vient le danger ? | 142 |
| Le danger par imprudence | 143 |
| Le vrai danger vient de soi-même | 145 |
| | |
| 6. PRÉVENIR, QU'EST-CE QUE C'EST ? | 149 |
| Créer un lien entre l'enfant et l'information ... | 150 |
| La prévention affective | 152 |
| Prévenir les ruptures affectives et sociales | 155 |
| Les facteurs de protection de l'enfant | 155 |
| Les équipes de prévention ou « de réussite » contactent rarement les enfants pour eux-mêmes | 158 |
| | |
| 7. DES ACTIONS DE PRÉVENTION SPÉCIFIQUES | 161 |
| Parler de la vie et de la solitude aux enfants ... | 163 |
| S'appuyer sur des œuvres cinématographiques ou littéraires | 164 |
| Écrire pour ne pas être seul... .. | 165 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Travailler conjointement le collectif et le personnel..... | 167 |
| Des actions collectives non ciblées, à tout venant..... | 168 |
| L'accompagnement personnel..... | 169 |
| 8. RÉESTIMER ET RÉCONFORTER | |
| LES ÉDUCATEURS..... | 173 |
| Sortir l'éducatif des discours d'impuissance.... | 175 |
| Le discours d'impuissance sur l'hétérogénéité.... | 176 |
| Ce que cachent les discours réactionnaires en éducation..... | 178 |
| Travailler en milieu ouvert, et pleinement, avec la dimension affective..... | 179 |
| Un cercle vicieux..... | 180 |
| Éviter de créer les difficultés qu'on dénonce.... | 182 |
| Remettre le travail à l'enfant et non l'enfant au travail..... | 187 |
| Se permettre un point de vue global sur l'enfant..... | 190 |
| 9. VERS UNE COÉDUCATION BIEN TRAITANTE | |
| POUR LES PARENTS..... | 193 |
| Les « relais parentaux »..... | 193 |
| Les permanences éducatives de proximité..... | 197 |
| Une utopie éducative contre la répression..... | 198 |
| 10. UN EXEMPLE DE PERMANENCE ÉDUCATIVE..... | 201 |
| La Maison Robinson de Longjumeau..... | 201 |
| Le mode de fonctionnement..... | 203 |
| La constitution de l'équipe..... | 204 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| La recherche des subventions..... | 205 |
| La déclinaison des interventions..... | 207 |
| Un mode de fonctionnement simple pour une action globale..... | 209 |
| Une ressource pour les partenaires éducatifs... | 210 |
| Une ressource pour les enfants..... | 211 |
| Une intervention non stigmatisante pour les familles..... | 212 |
| Un concept d'intervention spécifique : « la pyramide »..... | 213 |
| Quelques exemples de suivis..... | 217 |
| | |
| 11. LES ENSEIGNEMENTS..... | 225 |
| Passer de la bande au collectif pour les enfants..... | 227 |
| Une meilleure définition du milieu ouvert..... | 229 |
| Une « fabrique d'associations d'enfants »..... | 231 |
| Vers une évolution dans le mode de constitution des groupes ; passer du stade de l'envie à l'organisation coopérative..... | 238 |
| Entre solitude et dépendance : paradoxes de la sociabilité enfantine, en milieu urbain..... | 240 |
| | |
| CONCLUSION : HORREUR RÉPRESSIVE CONTRE URGENCE ÉDUCATIVE..... | 243 |
| | |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES CITÉES..... | 246 |

Introduction

Qu'est-ce que le travail éducatif en milieu ouvert a encore à nous apprendre ?

Les pratiques éducatives de quartier ouvertes à tous les enfants sans mandat ni prescription font aujourd'hui l'objet de critiques souvent acerbes mettant en cause leur manque de productivité ou de lisibilité ; on cherche plutôt à promouvoir, à leur place, un ensemble de mesures incitatives ou contraignantes pour obliger certaines catégories d'habitants à sortir de ces quartiers.

La logique de développement social et éducatif local, au cœur du travail en milieu ouvert, est également mise à mal par une succession de réformes récentes qui,

telle la loi Borloo¹, remplacent le concept de travail ouvert à tous sur un territoire donné par un travail mandaté auprès de certaines familles ou d'individus préalablement repérés (programmes et équipes dites de « réussite éducative² »).

Le sens même du travail en milieu ouvert est porteur de confusion avec des mesures, des approches ou des dispositifs voisins qui semblent partager quelques critères mais peuvent s'éloigner radicalement de la philosophie de cette approche. C'est ainsi qu'en matière de protection de l'enfance on assiste à une réflexion et à la valorisation d'innovations qui vont dans le sens de l'alternative au placement. Il s'agit d'expériences visant à mettre à l'honneur des solutions alternatives ou complémentaires au placement et qui ont la particularité de se dérouler « hors institutions classiques ». C'est le cas des formes d'accueil de jour, des SEMO (services éducatifs en milieu ouvert), ou pour les enfants re-confiés à leur famille dans les pratiques du type SAPNM du Gard³. Il s'agit bien de pratiques

1. Loi Borloo 2005-32 de programmation pour la cohésion sociale.

2. Cette tendance est déjà par ailleurs assez ancienne et était repérable dès 2001 à travers une volonté politique d'axer les mesures sociales sur un « public cible repéré comme le plus en difficulté ».

3. Le caractère « non institutionnel » de ces nouvelles pratiques n'a finalement rien pour choquer le principe individualiste guidant la politique d'ajustements « au cas par cas », qui se renforce actuellement dans les domaines éducatifs et sociaux. Au contraire, le travail en milieu ouvert de type « développement socio-éducatif » s'oppose radicalement à cette optique individualiste et inspire des pratiques collectives d'accueil et d'accompagnement ouvertes à tous.

pour partie « désinstitutionnalisées », on ne peut pas considérer pour autant que ce sont des modes de travail en milieu ouvert.

Le travail en milieu ouvert risque toujours d'être confondu avec des pratiques généralistes d'animation séquentielle de quartier ; il n'en reste pas moins qu'il s'accompagne bel et bien de la construction d'une relation éducative forte, susceptible de permettre le changement et le mieux-être des individus et des groupes. Il est toujours difficile de montrer la valeur d'une action globale et cela nécessite un travail d'analyse, de réflexion et de communication que l'on ne rencontre que trop rarement. Une fois de plus, les éducateurs, les travailleurs sociaux ne parlent pas assez de ce qu'ils font et se privent d'en faire connaître la valeur et l'intérêt.

Cet ouvrage a pour ambition de contribuer à clarifier la définition du travail en milieu ouvert envisagé comme une pratique « hors institution » axée sur une logique de territoire, et caractérisé par une prise en compte globale des difficultés et des besoins de la population contactée ; le travail en milieu ouvert s'adresse en effet d'abord à tous les enfants.

Or, de nombreuses expériences identiques, sous des formes institutionnelles et administratives variées (centres de loisirs atypiques, actions liées à un club de prévention, actions d'accompagnement scolaire ou éducatif, etc.), se développent souvent de façon informelle et méconnue. Il semble important de comprendre la valeur et le sens de cette diversité pour envisager l'évolution de nouvelles pratiques de

prévention adaptées aux besoins des enfants d'aujourd'hui.

Si ce texte souhaite présenter et défendre des pratiques en milieu ouvert nouvelles, existantes, innovantes ou à développer, un détour constant sera néanmoins nécessaire (pour comparer et élucider les spécificités de ce mode d'intervention) du côté des pratiques scolaires, culturelles et sociales classiques.

Ce travail prend appui sur une expérience professionnelle personnelle au cours des vingt-cinq dernières années auprès des enfants des villes dans des fonctions, des institutions et des places différentes, en tant qu'éducateur spécialisé, animateur, instituteur, directeur d'école et formateur en centre de formation aux métiers du social. Il s'appuie également sur des expériences associatives de promotion de structures et dispositifs innovants en milieu ouvert, ainsi que sur des recherches antérieures menées dans le cadre d'une thèse de doctorat en philosophie soutenue en 2002 (concernant la question de la famille et le partage de la fonction éducative) ou dans le cadre de précédents ouvrages.

Les émeutes de 2005 ont été suivies d'annonces de mesures en matière sociale, éducative et juridique, qui permettent de comprendre quelles orientations sont prises, notamment que le travail en milieu ouvert, pas plus que celui de développement socio-éducatif, n'ont été réaffirmés ni soutenus à cette occasion alors que les constats sociaux fondent en permanence l'intérêt de telles démarches.

Des choix différents et d'autres pratiques sont toujours possibles et certainement urgents ; il importe d'être en mesure de les définir et d'en expliquer l'intérêt.

Par la proximité de son sujet, le présent ouvrage reprend de nombreux éléments des *Enfants seuls* paru en 2000 ; il se propose de l'actualiser et de remettre ses idées principales en perspective avec le contexte actuel.

TRAVAILLER EN MILIEU OUVERT : PRINCIPES

1

Travailler en milieu ouvert aujourd'hui

DÉFINIR LARGEMENT LE TRAVAIL EN MILIEU OUVERT

Le travail « en milieu ouvert » a quatre grandes origines historiques en France : les anciens modes d'intervention des assistantes sociales dans les familles ; le travail de rue des éducateurs, à partir de la fin des années 1960, essentiellement à destination des adolescents et des bandes « de jeunes » ; le travail de type AEMO (action éducative en milieu ouvert) qui permet l'intervention d'un travailleur social référent au sein des familles ; enfin, un travail d'animation en milieu ouvert apparu au gré des initiatives municipales ou bénévoles dans divers environnements urbains, voire rurbains, durant les années 1980-1990. C'est en

effet à cette période que les pouvoirs publics, notamment les communes, ont pris en compte la signification sociétale des manifestations du mal-être parmi les jeunes dans les quartiers¹ ; c'est aussi à cette période qu'ont été mis en œuvre les premiers « plans anti-été chaud² ».

Dans le dernier cas, le caractère innovant des actions d'animation locales était minimisé en raison du choix quelque peu stéréotypé de la population destinataire ; en effet, la plupart d'entre elles, au moins dans un premier temps, ont « élu » un public d'adolescents à forte dominante masculine, le plus souvent en « bandes » suffisamment organisées pour développer une forte « présence dans les espaces publics ».

1. Il faut bien comprendre la rupture qui s'est produite lors du passage de pratiques en « milieu ouvert » de type « travail de rue » ou AEMO à des pratiques plus généralistes et qui, dans l'esprit des concepteurs, relèvent moins du travail social que de l'animation généraliste. Toute une doctrine a en quelque sorte vu le jour avec les plans anti-été chaud, et a marqué l'action éducative des années 1980 et 1990 : une théorie de l'exclusion des loisirs, une vision enchantée de l'organisation dans les quartiers d'animations ponctuelles axées sur le sport, les activités à risques et les séjours. Depuis lors, une critique d'ailleurs justifiée de ce type de politique a souvent été développée ; il nous semble par contre que le plan de l'animation « développement local », à la lisière entre animation de loisirs et travail social, est certainement et probablement le plus efficace, le moins stigmatisant et le plus fructueux pour travailler avec la population enfantine et jeune d'un quartier.

2. Conçu au début des années 1980 (sous l'appellation « plan anti-été chaud ») comme réponse localisée aux émeutes urbaines, ce dispositif a été ensuite généralisé sous le label « Opération prévention été » (OPE), avant de s'appeler « Ville vie vacances » à partir de 1995. Ses objectifs sont multiples : lutter contre le désœuvrement des jeunes, prévenir la récidive des jeunes pris en charge par la justice, lutter contre la délinquance et les comportements inciviques, revitaliser les quartiers en crise.